Première édition des trophées bâtiments résilients

Par C.R, le 25 mars 2020

DÉCOUVREZ NOTRE NEWSLETTER GRATUITE

Bâtiment - Gros oeuvre

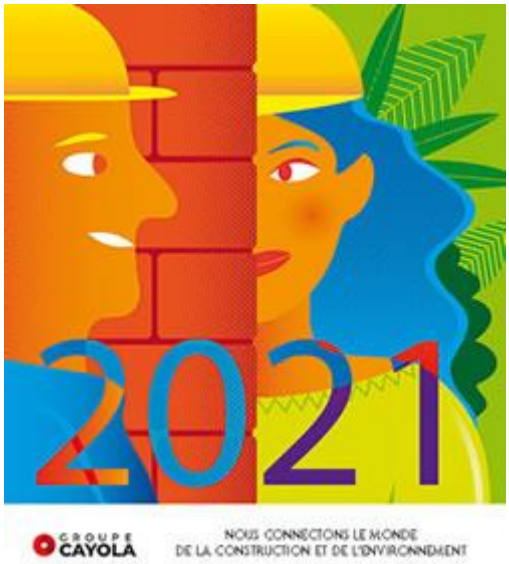

La Mission Risques Naturels (MRN) lance, en partenariat avec l'Agence Qualité Construction (AQC) et Construction21, la première édition des Trophées Bâtiments Résilients.

Si des progrès indéniables ont été réalisés concernant les techniques de construction ces dernières années, la sinistralité du bâti suite à des événements naturels et climatiques (inondations, sécheresse, grêle, feux de forêts, séismes...) reste un sujet de préoccupation permanente. Avec ce concours, l'objectif est donc de récompenser des bâtis résilients - neufs, rénovés ou reconstruits - conçus pour faire face aux aléas naturels et climatiques. Il accorde une attention toute particulière aux bâtiments conçus selon une approche intégrée « multi-aléas » et/ou « multi-performances » (impact carbone, prise en compte de la biodiversité, du confort et de la santé des habitants, innovation sociale…).

Tout type de bâtiment assuré, public ou privé (habitat individuel ou collectif, tertiaire, bâtiment public, établissement scolaire...) situé en France peut participer à ce concours. Que ce soit un bâtiment exposé à au moins un aléa naturel et climatique ou même un bâtiment qui a déjà subi des dommages après un aléa.

Comment participer ?

Créez votre compte sur la plateforme **Construction21** ou connectez-vous. Remplissez un formulaire technique en ligne décrivant votre bâtiment résilient puis, cochez la case de participation aux Trophées Bâtiments Résilients. Fin des inscriptions le mardi 30 juin 2020.

DR.

Lien : Première édition des trophées bâtiments résilients - Construction Cayola